



**REPUBLIQUE
FRANCAISE**
DEPARTEMENT D'

Envoyé en préfecture le 28/04/2023

Reçu en préfecture le 28/04/2023

Publié le



ID : 033-213300221-20230427-2023_04_24-BF

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVENSAN**

Nombre de membres			Séance ordinaire du 27 Avril 2023
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	
13	10	12	<p>L'An deux mil vingt-trois et le vingt-sept du mois d'Avril à neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de AVENSAN s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BAUDIN Patrick, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 21 avril 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 21 avril 2023. Présents : Mmes : ARNAUD Patricia, DUPUY Marie-Noëlle, LAFITEAU Mariannick, LURTON Marie-Laure, MOREAU Martine - M. BARBOT Yann, BAUDIN Patrick, DUTHIN Henri, JACOBS Christophe, NURBEL Patrick, PICOT Sébastien. Excusés : Mme BURELLI Barbara, M. REYCHLER Antony. Procuration : Mme BURELLI Barbara à Mme ARNAUD Patricia, M. REYCHLER Antony à M. JACOBS Christophe. Le quorum ayant été atteint, le président a ouvert la séance à 9H35. Conformément à l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, M NUBEL Patrick a été nommé secrétaire de séance.</p>
Vote			
<p>Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le :</p> <p>Et publication ou notification du :</p>			

2023/04/24 – Approbation du compte administratif 2022 – Budget Bois

9H51 : Retour de Monsieur Patrick BAUDIN, ordonnateur.

Madame Patricia ARNAUD présente le compte administratif 2022. Celui-ci s'établit ainsi à la clôture de l'exercice :

		Dépenses	Recettes
Opération de l'exercice	Section de Fonctionnement	107 698,43	199 850,96
	Section d'investissement	243 019,89	20 881,39
Report de l'exercice 2021	Report en section de fonctionnement		197 016,37
	Report en section d'investissement	365,39	
Total (opération de l'exercice + reports)	Section de Fonctionnement	107 698,43	396 867,33
			289 168,90
	Section d'investissement	243 385,28	20 881,39
		222 503,89	
Restes à Réaliser (à reporter en 2023)	Section de fonctionnement		
	Section d'investissement		
Résultats cumulés	Section de fonctionnement	107 698,43	396 867,33
	Section d'investissement	243 385,28	20 881,39
	TOTAL CUMULE	351 083,71	417 748,72
			66 665,01

9H57 : Après la présentation, Monsieur Patrick BAUDIN, ordonnateur, quitte la séance.

Sous la présidence de M. Henri DUTHIN, doyen de l'assemblée.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré,

- Approuve le Compte administratif 2022 établi par l'ordonnateur.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Pour copie conforme :

En mairie le 27/04/2023

Le Maire
Patrick BAUDIN



Le secrétaire de séance,
Patrick NURBEL